

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2025-41

En exercice 23

Présents 15

Pouvoirs 3

Suffrages exprimés 18

Date de la Convocation

03/04/2025

Date de l'affichage

03/04/2025

Objet de la délibération

Espace naturel sensible

Devis JNE

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
et le dix avril,
à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Présents : Marion ATRON, Jérôme BENOIT, Marc BONGINI, Romain CORNU,
Pierre ECOCHARD, Catherine FOURNIER, François-Damien GROS, Anthony
LAINE, Claudine MARCHAND, Brigitte MONNET, Isabelle PACOU, Jean-Louis
ROCHET, Françoise RODOT, Michel SORNAY, Béatrice VAUCHER.

Absents : Sophie BAUDET, Jacques BONNIER, Sophie DEMAREST (donne
pouvoir à I. PACOU), Thomas GAND (donne pouvoir à M. ATRON), Nelly
GUICHARD, Christopher HAUBRUGE, Irène ROUCHE (donne pouvoir à B.
MONNET), Valérie PAROLA.

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Madame la Maire, rappelle au Conseil Municipal, que le site des pelouses sèches du Sud Revermont sur la commune de Val Sonnette est labellisé en ENS depuis le 26 février 2021 et qu'une convention tripartite, relative à la gestion du site de Val-Sonnette entre la commune, Jura Nature Environnement et le Département a été signée.

Elle informe le Conseil Municipal de la proposition d'accompagnement de la commune par JNE comprenant la gestion pastorale, des interventions d'entretien du site, l'animation et la sensibilisation pour un montant de 2 750.00€ pour l'année 2025.

Elle informe le Conseil Municipal que dans le cadre de sa politique des ENS, le Département soutient les maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre de cette gestion des milieux naturels de ces ENS labellisés et peut subventionner ces actions jusqu'à 70 %, soit 1925.00€ pour l'année 2025.

Madame la Maire propose d'approuver la proposition d'accompagnement pour l'année 2025 concernant le site ENS des pelouses sèches du Sud Revermont sur la commune de Val-Sonnette et son plan de financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

APPROUVE la proposition d'accompagnement pour l'année 2025 concernant le site ENS des pelouses sèches du Sud Revermont sur la commune de Val-Sonnette

APPROUVE le plan de financement ci-joint annexé

SOLLICITE une subvention du Département à hauteur de 70 %, soit 1925.00€, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique départementale des ENS

AUTORISE Madame la Maire, à signer tout document afférent à la présente décision.

Fait et délibéré
A VAL-SONNETTE, le 10/04/2025
POUR EXTRAIT CONFORME
La Maire, MONNET Brigitte



PLAN DE FINANCEMENT 2025**GESTION DE L'ENS**

Dépenses		Recettes	
- JNE	2750 €	- CD 39 (70%)	1925 €
		- Autofinancement	825 €
TOTAL	2750 €	TOTAL	2750 €

La Maire de VAL-SONNETTE

Brigitte MONNET

